

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 142 (1997)  
**Heft:** 9

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Sommaire**

RMS/Septembre 1997

	Pages
<b>Editorial</b>	
Une grave dérive médiatique	3
<b>Actualité</b>	
De la paille et des poutres dans l'histoire J.-L. Maurer	6
<b>Sociologie</b>	
Réflexions sur la sécurité R. Fuhrer	9
<b>Suisse-Europe</b>	
La neutralité obstacle à l'intégration de la Suisse ? Lt-col EMG D. Escher	11
<b>Ecole d'officiers</b>	
« Armour Exercise 97 » Lt A. Vautravers	18
L'Ecole d'officiers pour secrétaires d'état-major 1997	24
Etre officier en 1997 T. Béguin	27
<b>RMS-Défense Vaud</b>	I-IV
<b>Commandement</b>	
La prévention des accidents Col P. Altermath	29
<b>Histoire</b>	
Peine de mort dans l'armée suisse. 1939-1945 (1) Br L.-E. Roulet	34
<b>Musées</b>	
La vieille ville de Belfort Col H. de Weck	38
<b>Nouvelles brèves</b>	40
<b>Revue des revues</b>	
Cap F. Schmutz	45

## La Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale...

**Une grave dérive médiatique**

Par le colonel Hervé de Weck

A la fin du mois de mai dernier sortait le 15<sup>e</sup> volume des *Documents diplomatiques suisses*, consacré aux années 1945-1947. Subventionnée par le Fonds de la recherche scientifique, cette prestigieuse série publie un choix de textes officiels, de sources qui donnent un éclairage nouveau à notre histoire nationale depuis 1848. Les meilleurs historiens du moment ont été appelés à réaliser une étape de ce travail de bénédictin. Les quatorze premiers volumes n'ont jamais fait la une des médias, tout au contraire. Selon le rédacteur du très sérieux *Journal de Genève*, la réception des volumes posait problème aux rédactions qui ne savaient pas comment empoigner de tels pavés, forcément indigestes !

Depuis la parution du 14<sup>e</sup> volume des *Documents diplomatiques suisses*, notre pays s'est trouvé au centre d'une tempête initiée par un justicier, le sénateur D'Amato, dont les mobiles ne semblent pas seulement philanthropiques. N'a-t-il pas quelque crainte concernant sa réélection dans l'Etat de New York où le nombre de juifs est très important ? Les médias en Suisse

ont immédiatement pris le relais, sortant, jour après jour, de prétendus scoop qui tendent à prouver que les autorités suisses, les milieux économiques et bancaires, les habitants se sont conduits d'une façon indigne pendant la Seconde Guerre mondiale : affaire des fonds juifs en déshérence, refoulements de réfugiés juifs, achats d'or par la Banque nationale suisse, livraisons au III<sup>e</sup> Reich. A les croire, les autres Etats neutres, dont la Suède, ne méritent pas les mêmes reproches...

En réalité, la plupart des résultats de ce prétendu journalisme d'investigation n'ont rien de fracassant, car ces données avaient été publiées depuis longtemps dans des documents officiels et des études historiques sérieuses. Beaucoup ne le savent simplement pas.

Le professeur à l'Université de Neuchâtel, Philippe Marguerat, n'avait-il pas sorti en 1991 un ouvrage fondamental intitulé *La Suisse face au III<sup>e</sup> Reich. Réduit national et dissuasion économique. 1940-1945*, dans lequel il donnait les sommes que représentaient les achats d'or par la